

## Affaires courantes

• (1520)

[Français]

## PÉTITIONS

## LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions au nom des électrices et des électeurs de l'est du Québec habitant principalement les circonscriptions de Rimouski—Témiscouata et de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine.

L'est du Québec se rappelle avec tristesse le 5 décembre 1990, jour où la Société Radio-Canada annonçait la fermeture des trois stations de télévision situées à Rimouski, Matane et Sept-Îles. Cette fermeture a eu des répercussions négatives importantes au plan économique. De plus, elle a considérablement restreint le droit à l'information.

Par cette pétition, la population réclame le retour de la Société Radio-Canada dans l'est du Québec de façon à mettre fin à son isolement et, avec cet outil indispensable de communication, d'apporter sa contribution au développement réel des communautés francophones et acadienne du Canada.

[Traduction]

## VIA RAIL

**M. John Richardson (Perth—Wellington—Waterloo):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter trois pétitions au nom de mes électeurs.

La première concerne la suppression soupçonnée des services de VIA Rail entre Sarnia et Toronto, le deuxième tronçon le plus fréquenté au Canada. Cela fait environ la 10<sup>e</sup> pétition que je présente à ce sujet.

## LE SUICIDE ET L'EUTHANASIE

**M. John Richardson (Perth—Wellington—Waterloo):** La deuxième pétition souligne que la majorité des Canadiens estiment que les médecins canadiens devraient, ainsi qu'en conviennent la plupart des médecins eux-mêmes, s'employer à sauver des vies humaines. Les pétitionnaires demandent à la Chambre de ne pas sanctionner le suicide et l'euthanasie.

## LE DROITS DE LA PERSONNE

**M. John Richardson (Perth—Wellington—Waterloo):** La troisième pétition, monsieur le Président, concerne l'octroi d'avantages sociaux aux personnes de même sexe qui vivent en couple et la modification de la Loi canadienne sur les droits de la personne afin d'y inclure l'expression «orientation sexuelle» dans les motifs de discrimination.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de n'apporter à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte canadienne des droits et libertés aucune modification qui puisse laisser entendre que la société approuve le mariage entre personnes de même sexe et l'adoption d'enfants par des personnes de même sexe vivant en couple.

[Français]

## LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

**M. Gérard Asselin (Charlevoix):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de déposer une pétition au nom des signataires concernant la fermeture des stations de télévision de Radio-Canada à Sept-Îles, Matane et Rimouski survenue en 1990.

Les pétitionnaires disent que la fermeture a eu des répercussions désastreuses pour la population, tant au plan de l'économie que sur le plan du droit à l'information, que ladite fermeture a entraîné de nombreuses pertes d'emplois, que ladite fermeture n'a pas eu les effets escomptés quant au rétablissement de la santé financière de la Société Radio-Canada, que les citoyens et citoyennes de l'est du Québec ont été privés d'un outil de communication indispensable au réel développement de la collectivité.

Les pétitionnaires demandent la réouverture immédiate des stations de Radio-Canada dans l'est du Québec.

[Traduction]

## LES NATIONS UNIES

**Mme Colleen Beaumier (Brampton):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition de la part des habitants de Brampton qui demandent aux députés de permettre que le drapeau des Nations Unies soit arboré dans tout le Canada, en reconnaissance de l'excellent travail accompli par les casques bleus dans le monde.

[Français]

## LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

**M. Yvan Bernier (Gaspé):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36, il me fait plaisir de déposer une pétition signée par les gens du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie concernant la fermeture des stations régionales de Radio-Canada à Matane, à Rimouski et à Sept-Îles.

Les gens qui ont pris le temps de signer cette pétition dénoncent les coupures que la Société Radio-Canada a effectuées en région. La Société Radio-Canada, je tiens à le signaler, a coupé près de 2 000 heures de programmation régionale et, de fait, il ne se produit presque plus d'émissions en région.

Les communautés éloignées des grands centres, telles que la nôtre, perdent non seulement des emplois lorsqu'une société comme Radio-Canada agit de la façon dont elle l'a fait, mais nous perdons surtout un instrument de communication qui servirait à nous parler entre nous, les gens de l'Est, et surtout à nous faire connaître auprès des grands centres et des gouvernements.

Monsieur le Président, je dépose donc cette pétition.

• (1525)

[Traduction]

## LES PERSONNES ÂGÉES

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, dans le premier cas, les pétitionnaires font remarquer que les personnes âgées ont contribué et continuent de contribuer de façon substantielle à la qualité de la vie dont nous profitons actuellement au Canada. Ils font remarquer que, à mesure que la